

Poitiers
les 18 et 19
novembre

Culture et développement durable : quatre forums ouverts

POITIERS
GUICHEN
FEYZIN
PARIS

DE
NOVEMBRE
2011 À
JANVIER
2012



POITIERS (86) → 18 + 19 NOVEMBRE
GUICHEN (35) → 23 + 24 NOVEMBRE
FEYZIN (69) → 29 NOVEMBRE
PARIS → 13 + 14 JANVIER

Une concertation nationale territorialisée à l'initiative de l'Agence régionale Culture O Centre – Ateliers de développement culturel, Réseau Culture 21 et l'Observatoire des politiques culturelles, portée par les agences culturelles régionales et leurs partenaires locaux : l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes, Spectacle Vivant en Bretagne, la NACRe, Arcadi.

Culture O Centre – Ateliers de développement culturel, Réseau culture 21, la Plate-forme interrégionale d'échanges et de coopération pour le développement culturel et l'Observatoire des politiques culturelles, organise une concertation nationale sur le thème « culture et développement durable ».

Cette concertation déclinée au niveau territorial par les agences régionales prendra la forme de Forums ouverts.

En Poitou-Charentes, le Forum ouvert se déroulera sur deux jours, les 18 et 19 novembre aux Salons de Blossac à Poitiers. Il est porté par l'Agence régionale du spectacle vivant.

Il aura pour le thème : « Culture et développement durable : Construire de nouvelles perspectives d'action pour nos territoires ».



reseauculture21.fr
culture & développement durable



LE LABO
laboratoire de développement durable



Accueilli par l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes, et co-organisé par Culture O Centre – Ateliers de développement culturel, un **Forum ouvert culture et développement durable** se tiendra à Poitiers les 18 et 19 novembre prochains. Ce moment de réflexion rassemblera des acteurs du Centre, du Poitou-Charentes et du Limousin. Il sera consacré à une problématique forte qui prend place dans un mouvement national : d'autres rassemblements auront lieu en France pour penser ces questions à **l'aune des territoires et de leurs identités**.

Cette rencontre intersectorielle coordonnée par l'Observatoire des politiques culturelles, Culture O Centre – Ateliers de développement culturel, le Réseau culture 21, les agences culturelles régionales et leurs partenaires, affiche des objectifs à la hauteur de l'enjeu. La réflexion globale menée depuis une dizaine d'années sur les relations entre la culture et le développement durable franchit une nouvelle étape : après la prise de conscience de l'importance de la question environnementale, puis l'inscription de la question culturelle dans les problématiques du développement durable, il s'agit désormais de **prendre acte du statut de la culture** comme « quatrième pilier du développement durable », avec l'économique, le social et l'écologique, et d'en tirer les conséquences sur le terrain.

Le Forum ouvert culture et développement durable participe de ce **mouvement planétaire de réflexion**, pour penser la culture et la société dans leur ensemble, et créer les conditions de l'action politique de demain. Tous les acteurs politiques, culturels et économiques du territoire sont concernés par ce rendez-vous qui vise à décider d'orientations communes en matière de politique culturelle et de développement durable. L'ampleur de la tâche implique des moyens exceptionnels : pour pouvoir penser ensemble des secteurs ordinairement séparés par l'habitude, pour susciter et élaborer des idées nouvelles, un cadre de pensée différent est nécessaire.

En la matière, le Forum ouvert ou *Open space technology*, a prouvé son efficacité, et permettra de transcender les clivages que peut présenter une assemblée diversifiée.

Ainsi, les grands principes définis par des textes à dimension universelle trouveront leur voie à travers les territoires, où ils pourront prendre tout leur sens et esquisser une action citoyenne investissant simultanément les enjeux de la culture du développement durable et de l'économie sociale.

■ La culture comme quatrième pilier du développement durable

Les grandes dates de la politique culturelle mondiale

L'intégration de la question culturelle à la problématique du développement durable, de la Déclaration sur la diversité culturelle à l'Agenda 21 de la Culture.

> **1982 : Le principe de la Diversité culturelle** est défini par l'Unesco à Mexico : « toute culture représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde. L'affirmation de l'identité culturelle contribue donc à la libération des peuples. » La diversité culturelle est fêtée tous les ans le 21 mai.

> **1992 : L'Agenda 21** est adopté à Rio de Janeiro. Il pose l'importance de la biodiversité et de sa défense, et lance un appel aux collectivités territoriales afin qu'elles appliquent à leur niveau les principes d'un développement durable, en s'appuyant sur les Cités et Gouvernements locaux unis.

> **2002 : Le sommet mondial du développement durable de Johannesburg** au cours duquel les Etats se mettent d'accord sur le principe d'une protection de la biodiversité selon une logique de développement durable.

> **2003 : Le Patrimoine immatériel** est défini par l'Unesco. Il désigne « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Grâce à l'action de l'Unesco ou des Cités et Gouvernements locaux unis, la culture se transforme, et prend place dans le processus de globalisation qui concerne toutes les sociétés. Les territoires sont au premier rang de cette réflexion, et c'est par des prises de décision concertées et audacieuses qu'ils parviendront à la mise en action de la convergence entre culture et développement durable.

Si le développement durable occupe depuis quelques années déjà une place prépondérante dans les débats politiques – qu'ils soient locaux ou internationaux – la culture doit encore s'y faire une place. Des réflexions internationales, au premier rang desquelles l'Agenda 21 de la Culture, ont posé les jalons de cette arrivée de la culture aux côtés des trois autres piliers du développement durable que sont l'économique, le social et l'écologie. Pour les territoires et leurs acteurs, l'heure est désormais à l'élaboration d'un agenda local qui puisse finaliser la vision développée par les Cités et Gouvernements locaux unis.

Une prise de conscience globalisée

Les grands accords internationaux sur la diversité culturelle de Cotonou en 2001, le développement durable à Johannesburg en 2002, le patrimoine immatériel en 2003, puis l'Agenda 21 de la Culture à Barcelone en 2004 dessinent la place de la culture dans un monde globalisé soucieux de développement durable (voir ci-contre). Ces textes témoignent tous d'une prise de conscience mondialisée des enjeux de la culture : l'Etat, traditionnel dépositaire d'une culture donnée, en est partiellement dessaisi. La culture se voit offrir un statut juridique et une incarnation qui lui permet une autonomie vis-à-vis d'une politique culturelle étatique centralisée. La langue amérindienne menacée d'extinction bénéficie désormais des mêmes droits que l'œuvre d'art qui trône dans un musée occidental. La notion de diversité culturelle est la première à opérer ce changement – qui prend une tonalité particulière en France, pays de l'exception culturelle. Par la suite, la notion de patrimoine immatériel constitue une étape intermédiaire vers une intégration complète de la culture aux logiques du développement durable.

En incluant l'immatériel, cette idée de la culture mise en avant par l'Unesco consacre la place des œuvres de l'esprit au sein des productions humaines à défendre. Ce mouvement vers l'immatériel autorise une prise en compte de la culture dans son entièreté : en refusant de la réduire à ses seules incarnations physiques, l'idée de patrimoine immatériel fait de chaque individu le dépositaire d'une culture, et potentiellement, un acteur de sa défense.

La culture comme écosystème

Les grands textes, en plus de fournir une structure juridique à la culture et à ses politiques, en définissent également la spécificité : la culture est un des seuls secteurs régis par l'offre plutôt que la demande. Dès lors, la diversité culturelle devient une autre biodiversité à défendre. Toutes deux sont menacées par un développement irréflecti qu'il convient de repenser.

Les créations, les créateurs tout comme leurs diffuseurs sont affectés par la mondialisation des échanges et des sociétés. A une mondialisation très souvent motivée économiquement, s'oppose désormais un code de conduite, respectueux de chaque avatar de la culture. La culture réclame la place qui lui revient dans le monde globalisé.

Cette place qui lui est accordée au sein d'autres problématiques sociales portées par le développement durable a pour conséquence une forme de décentralisation. La culture n'est plus du seul apanage de l'Etat : le citoyen est désormais juridiquement armé, en tant que porteur et défenseur d'une culture par son existence même.

Alors que la culture acquiert, dans les textes, ce nouveau statut sur la place mondiale, demeure une dernière étape de ce mouvement : sa convergence effective avec le développement durable par l'intégration de ces principes dans les territoires.

La culture du monde et d'ici

Ce cheminement qui mène à la culture pensée comme solidaire du développement durable est le fruit de plusieurs assemblées internationales : l'Unesco, l'Union européenne, et les Cités et Gouvernements locaux unis. Ces derniers ont plus particulièrement pris en charge la question du lien entre développement durable et culture, avant d'être relayées aujourd'hui par les instances nationales (le ministère de la Culture, qui a inscrit la question à son ordre du jour), puis les instances et acteurs locaux.

L'implication particulièrement forte des Cités et Gouvernements locaux unis illustre la nécessité de penser ces problématiques au niveau local, où elles seront effectivement mises en place, confrontées à la réalité des territoires et de leurs configurations.

Une élaboration locale de la politique culturelle

Depuis plusieurs années, la question de la convergence entre culture et développement durable est nourrie d'une réflexion qui associe les niveaux local et international sur un modèle participatif. Cependant, si ce modèle politique a permis d'élaborer un consensus mondial, il ne peut suffire pour mener à bien ce projet. En effet, l'ampleur de la réflexion nécessite, pour aboutir à une prise de décision, de confronter les principes aux réalités des territoires, tout en impliquant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, politiques et culturels. **Tous les secteurs de la société sont potentiellement concernés** par la réflexion sur le développement durable. Cette étendue appelle la création d'un véritable projet de société, fondé sur des bases globales et des principes démocratiques.

Si la réflexion sur la convergence entre développement durable et culture doit nécessairement se réaliser dans les territoires, il ne

> **2004 : L'Agenda 21 de la Culture de Barcelone** reprend le principe de l'Agenda 21 et considère la diversité culturelle comme une forme de biodiversité. De nouveau, les territoires sont le vecteur principal : plus de 350 villes ou collectivités ont adhéré aux principes de développement culturel défendus par l'Agenda 21 de la Culture.

> **2009 : En France**, au niveau national, le ministère et les partenaires locaux prennent eux aussi le relais. La réflexion se poursuit avec l'inscription par le ministère de la culture de la dimension culturelle du développement durable dans la stratégie de développement durable 2010-2013. Première étape, un séminaire fondateur à la Bibliothèque nationale de France en mars 2009, suivi en septembre 2010 du Forum culture et développement durable à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Belleville.

L'exemple de l'architecture

L'une des tables-rondes du Forum culture et développement durable organisé par le ministère de la Culture en septembre 2010 a évoqué plus spécifiquement le cas du patrimoine et de l'architecture, comme « éléments du cadre de vie ». L'architecture et le patrimoine fournissent un exemple frappant des efforts à fournir pour mettre la convergence entre culture et développement durable sur un territoire donné.

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, rappelle la nécessité de « penser la ville du futur » : pour atteindre une « harmonie entre paysage, nature et culture », qui permette de fournir à un espace les équipements dont il a besoin sans négliger l'environnement, de nouvelles façons de penser doivent être élaborées.

Lionel Dunet, président de l'Ordre national des architectes, rappelle ainsi que si le développement durable était enseigné dans les écoles d'architecture, restait à associer « la métropole et son territoire », et à assouplir les normes, qui bien qu'utiles, « sont de plus en plus contraignantes, voire rigides ».

Contre le modèle de « l'urbanisme de zone » qui préside aujourd'hui à la ville et à son organisation, les intervenants en appellent à un « urbanisme de projets », capable d'intégrer toute la réflexion urbaine plutôt que son fractionnement en questions d'équipement, de comportement, de technologie ou de conservation du patrimoine. Comme l'indique Martine Robain, fondatrice de l'Architecture Studio, prises séparément, ces questions ne résolvent pas les problèmes posés par la ville : si « la technologie apparaît comme le remède le plus simple, [...] elle est onéreuse et ne résout en rien les problèmes de comportement ».

Cette union nécessaire des visions qui permettra l'innovation passe notamment, selon Vincent Michel, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, par « un rapprochement entre enseignement supérieur, formation, recherche et monde industriel ».

L'architecture, au croisement de l'innovation et de la création, illustre ce mouvement provoqué par la logique du développement durable, qui nécessite de sortir des divisions habituelles.

Repenser la création à l'aune du numérique

Un autre des grands chantiers de la réflexion sur la culture et le développement durable est le numérique et les questions qu'il pose à la création.

La table-ronde « industries culturelles et développement durable : quelles perspectives ? », lors du Forum culture et développement durable de septembre 2010, a notamment mis en évidence les évolutions qu'imposent les nouvelles technologies à la création culturelle.

Internet concentre en effet beaucoup des enjeux de ce débat : espace investi par l'industrie culturelle, il est aussi celui d'une diffusion considérable de la création, bousculant les rapports traditionnels entre créateur, création, diffuseur et public. S'il est nécessaire que ces industries portent le message du développement durable, elles doivent également s'interroger sur les conditions de diffusion transformées des œuvres, et de leurs effets sur leur variété et leur diversité.

Comme l'indique Gilles Berhault, président du Comité 21 et de l'association Communication et information pour le développement durable, le « troisième passage » qu'est, « après le passage à l'écrit et à l'imprimerie, celui d'Internet » implique une nécessaire mutation de la diffusion.

s'agit pas pour autant de se reposer uniquement sur les corps sociaux existants : les découpages territoriaux administratifs (communauté de communes, région, départements, etc.), les corps professionnels, ... bien qu'ils reflètent une réalité, ne doivent pas entraver une réflexion qui nécessite de **dépasser les clivages habituels**.

Du politique à l'entrepreneur, en passant par l'artiste et son spectateur, tous les éléments de l'équation sont concernés. Afin de pouvoir réaliser les projets de l'Agenda 21 de la Culture, la seule implication du territoire ne suffit pas : ce sont les territoires et l'ensemble de leurs composantes qui doivent se réunir pour prolonger dans l'action la réflexion de l'Agenda.

Ainsi, l'envergure du projet dessiné par l'Agenda 21 de la Culture impose de nouvelles méthodes : de nouveaux moyens de prise de décision doivent être convoqués pour réunir dans un même dialogue tous les secteurs touchés par ces questions.

■ Le Forum ouvert : un espace d'élaboration de nouveaux partenariats

La réflexion est déjà engagée sur la conciliation de la culture et des objectifs du développement durable. Ce débat, inédit par son ampleur et la variété de ses participants, incite à faire appel à de nouvelles formes d'échanges, capables d'offrir un terrain fertile à des décisions innovantes.

La réflexion qu'ont engagée les territoires sur la culture et le développement durable est inédite par son ampleur ; et c'est précisément cette ampleur qui constitue l'un des principaux défis d'une mise en pratique des principes de l'Agenda 21 de la Culture : en associant des secteurs très divers dans l'élaboration d'une politique commune qui placerait la culture au centre d'une logique de développement durable, elle invite à la transversalité, et impose de créer des passerelles entre des mondes professionnels et sociaux qui se côtoient d'ordinaire peu ou pas.

Elle est aussi une invitation à repenser la société et les relations de ses différents corps, en bousculant les habitudes, en incitant à penser hors des cadres. C'est pourquoi le débat entre les différents acteurs concernés, prélude à l'action, nécessite une forme spécifique, capable d'assurer des conditions d'échange qui n'entravent pas la nouveauté.

Dans ce contexte, le Forum ouvert ou *Open space technology* apparaît comme un moyen idéal pour élaborer la politique de demain, et c'est sous cette forme que se tiendront les quatre forums interrégionaux culture et développement durable.

Deux assemblées pour construire une réflexion

On assiste depuis quelques temps à de multiples critiques de la démocratie représentative dans sa forme traditionnelle : les votants se font plus rares aux urnes, Internet est de plus en plus sollicité pour recréer un lien qui se serait perdu entre politique et citoyens. Le Forum Ouvert prend acte de ces volontés de changement dans l'élaboration des décisions, et offre une méthode fertile pour la réflexion de grands groupes.

Le principe du Forum ouvert existe depuis les années 1980. Il combine efficacement les principes de la démocratie participative et de la démocratie représentative. La prise de parole y est équitable, de même que le choix des sujets sur lesquels portent les discours.

Une structure souple et dynamique

Le Forum ouvert allie deux types de rassemblements et de réflexions.

> **L'agora.** Ce moment clef du Forum permet une première prise de contact entre tous les participants, moment d'autant plus nécessaire qu'ils proviennent de domaines variés. Cette première assemblée élabore un emploi du temps, et les thèmes des ateliers.

> **Les ateliers.** Après le *brainstorming* global, les participants se répartissent, de manière libre, dans des ateliers de leur choix, qui rassemblent jusqu'à une dizaine de personnes. Un système de compte-rendu assure une restitution à l'ensemble des participants à l'issue des ateliers.

Cette articulation entre grande assemblée et petits groupes fait la force du Forum ouvert. Le premier rassemblement permet d'élaborer un premier consensus en offrant une liberté rarement accordée, celle de choisir les sujets perçus comme pertinents. Des propositions de l'ensemble des participants émergent les thèmes et problématiques communs du territoire. Leur pertinence est ensuite testée lors des ateliers. De petits groupes formés approfondissent ces thèmes, un rapporteur se chargeant d'en faire le compte-rendu.

Le Forum ouvert autorise une discussion riche d'un grand nombre de participants, sans pour autant entraver le dialogue par les problèmes de répartition de temps de parole rencontrés habituellement dans les grandes assemblées. Le Forum combine ainsi la fertilité des échanges fouillés en petits groupes à la force du consensus des grandes réunions.

Une participation active

Contrepartie de cette organisation originale, la réussite du Forum dépend entièrement de la volonté de s'impliquer du participant. Les ateliers reposent en effet sur la bonne volonté de chacun.

C'est le principe d'autogestion qui donne au Forum toute sa valeur : la participation active des intervenants, dont la prise de parole est répartie équitablement, est à la source des contenus, qui sont à construire. L'absence de thème imposé permet le fleurissement de problématiques et nourrit la prise de décision.

Le calendrier national de la réflexion

> En 2009, s'est tenu le séminaire inaugural du ministère de la Culture à la Bibliothèque nationale de France.

> En avril 2011, à Evry, une formation a donné l'occasion d'expérimenter le principe du Forum ouvert à quatre vingtaines de participants, en prévision des Forums ouverts de novembre et janvier. Une nouvelle session de formation a lieu à Paris en octobre.

> En 2011-2012, ont lieu les quatre forums interrégionaux les 17 et 18 novembre 2011 à Poitiers, les 23 et 24 novembre à Guichen (35), le 29 novembre à Feyzin (69) et les 13 et 14 janvier 2012 à Paris.

> **Simultanément**, le projet est évalué, dans sa forme comme dans son contenu, par l'Observatoire des politiques culturelles.

> En 2012, un séminaire puis la publication des résultats assureront la restitution de la réflexion.

Renseignements sur reseauculture21.fr/forums2011

Organisation

Le Forum ouvert culture et développement durable se tiendra à Poitiers les 18 et 19 novembre prochains aux Salons de Blossac. C'est le premier d'une série de quatre forums qui auront lieu dans toute la France, entre novembre 2011 et janvier 2012.

Interrégional et intersectoriel, ce rendez-vous est la première étape de l'élaboration d'une nouvelle politique qui soit en accord avec les grands principes que sont la défense de la diversité culturelle et le souci d'un développement durable des territoires.

Les acteurs concernés

Etant donné la variété des secteurs engagés dans cette réflexion, les Forums ouverts culture et développement durable s'adressent à de nombreux participants potentiels, **quels que soient leurs statuts et domaines**. Elus, professionnels ou amateurs, venant aussi bien de la culture, de l'économie sociale et solidaire, de l'associatif ou du politique y sont bienvenus.

■ Informations pratiques

Comment participer

L'accès au Forum est ouvert à tous et gratuit.

Horaires :

> vendredi 18 novembre (de 10h à 18h), accueil à partir de 9h30,

> samedi 19 novembre (de 9h à 17h).

Un Forum ouvert se vit dans son intégralité et demande, si possible, une participation sur les deux jours.

Les deux déjeuners sont offerts aux participants.

Lieu : Salons de Blossac, 9 rue de la tranchée à Poitiers

Inscription : nombre de places limité, s'inscrire auprès de Sylvie Heneault : 05 49 55 33 19, sylvie.heneault@arsv.fr

<http://reseauculture21.fr/forums2011>

Le Forum est l'espace dans lequel seront posées les premières bases d'une collaboration transversale entre les différents acteurs du territoire.

Le déroulement

Sur deux jours, le Forum donnera l'occasion de débattre sur les enjeux de la convergence entre culture et développement durable. Après une première assemblée qui permettra de déterminer les thèmes à discuter, les ateliers seront organisés autour de chacun d'entre eux. On compte quelques-uns à une dizaine de participants par atelier. L'inscription aux ateliers se fait librement, mais contraint à s'y présenter. Cependant, c'est l'intérêt de la question débattue en atelier qui prime : ainsi, une question peut éventuellement s'avérer mal posée, et mériter un rapprochement avec un autre atelier. Les ateliers, réunis dans un unique espace, sont pleinement « ouverts » et autorisent des échanges libérés. Chaque atelier à travers un rapporteur, devra délivrer un compte-rendu des débats – voire des préconisations, qui sera exposé sur un espace d'affichage.

De nouveau, un rassemblement de l'ensemble des participants permettra de faire le point, et d'élaborer quelques pistes d'action.

Vers une prise de décision

Il s'agira pendant deux jours, de créer un espace de réflexion inédit, transversal, qui doit permettre un **engagement commun d'action**.

La dimension participative du Forum ouvert est la clef de sa réussite : contrairement aux séminaires ou colloques conventionnels, il s'agit ici de faire avancer, non pas sa seule réflexion personnelle, mais de distiller dans l'agora des expériences variées, toutes concernées par les questions du développement durable et de la culture. C'est pourquoi la prise de parole est libérée des contraintes traditionnelles qui imposent un interlocuteur à un groupe d'auditeurs.

Le Forum est un lieu où s'imaginent et se créent ensemble de nouvelles formes de coopérations culturelles, économiques, sociales.

Les textes fondamentaux

> Actes du Forum, *Culture et développement durable*, à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville, téléchargeable sur culture.gouv.fr.

> Agenda 21 de la Culture, Cités et Gouvernements locaux unis, disponible sur agenda21culture.net

> Unesco, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 1982, disponible sur unesdoc.unesco.org

> Union Européenne, *Communication de la commission au Parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions relative à un agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation*, 2007, consultable sur eur-lex.europa.eu